

Association ET CETERA

ETC...  
*et cetera*

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire  
**25 Aout 2015**

Association ET CETERA  
12 Rue Bayard  
38490 Saint-André le Gaz

L'an deux mil quinze, le vingt-cinq Aout 2015 à 19h00, les membres de l'association, se sont réunis à **Saint-André le Gaz** au **Foyer Municipal Rue Lavoisier**, sur convocation du conseil d'administration en date du **dix-sept Juin 2015**.

L'assemblée est présidée par Mr Gérard FRASSE-MATHON en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Mr Gérard FRASSE-MATHON.

Le président note les présents :

Mr Gérard FRASSE-MATHON, Président et Secrétaire

Melle Sabrina LETELLIER, Trésorière

Mme Françoise FRASSE-MATHON

Mr Thierry STENGER

Mme Christelle NIEDZIELA

Mr Gérard NOEL

Mme Marie-Pierre MARTINIERE-CHABAUX

ainsi que les pouvoirs reçus, au nombre de 19 (voir Annexe 1 - Emargement).

Le nombre total de voix est ainsi de **26** (vingt-six).

Le quorum étant atteint (règle des ½ selon les statuts), Monsieur le Président déclare alors que la tenue de l'assemblée générale peut avoir lieu.

Est également présente :

Mme Françoise Luce qui souhaite rejoindre l'association.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture du rapport d'activité 2014/2015
- Approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2014/2015
- Perspectives 2015/2016
- Election du CA
- Point divers

## **Rapport d'activité 2014/2015**

Mme Françoise Frasse-Mathon présente le rapport d'activité 2014/2015 (voir Annexe 2 – Compte-Rendu d'activité).

Pour rappel, sur 39 adhérents, 2 sont des personnes morales, représentant 25 personnes, soit un nombre total de bénéficiaires 61 personnes.

## **Approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2014/2015**

La trésorière présente le rapport financier, qui montre un résultat positif de **2130.75€**.

Le bilan est disponible sous 2 formes, un bilan classique, et un plan comptable (requis pour les demandes d'agrément). Voir Annexe 3 Bilan Financier et Annexe 4 Bilan Plan Comptable.

L'essentiel de l'excédent est dû à deux subventions qui seront utilisées sur l'exercice 2015-2016 pour l'AFIPaeim et la Maison de Retraite Les Tournelle, pour un montant de 1500€

L'excédent des cours dispensés à Saint-André le Gaz et Saint-Clair de La Tour, du fait de la non rémunération (uniquement défraiement des frais de transport) de Françoise Frasse-Mathon, a été en partie utilisé pour financer des formations au profit de Françoise Frasse-Mathon.

La différence entre le montant des licences encaissés et celui payé à la FFWushu correspond aux 2 licences « obligatoires » du Président et Trésorier, payés par l'Association.

Approbation des comptes

Contre : 0

Abstention : 0

**Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents / représentés (26).**

## **Perspectives 2015/2016**

Mme Françoise Frasse-Mathon présente le tableau récapitulatif des perspectives 2015/2016 (voir Annexe 5 – Budget Prévisionnel et Annexe 6 – Perspectives 2015-2016) couvrant les aspects liens avec les autres fédérations et le Conseil Général, les cibles de développement (Maisons de Retraites, etc), ainsi que les événements possible (journée Découverte, Soirée Nouvel An Chinois).

L'organisation de stages en commun avec d'autres prestataires nécessite de travailler sur la Charte de l'association, ainsi que sur les conventions liant les futurs prestataires à l'association. Tout ceci sera revu par le CA le plus rapidement possible.

## **Election du Conseil d'administration**

Le Président rappelle que le CA est composé de 10 membres au maximum, élus pour une durée de 3 ans, en poste depuis l'Assemblée Générale du 3 Octobre 2012, le renouvellement du CA est donc nécessaire.

De plus, Mme Monique Primard n'ayant pas assisté aux trois dernières réunions du CA, est de facto considérée comme démissionnaire.

Sont candidats :

Mr Gérard FRASSE-MATHON

Mme Annick GEERAERTS

Mlle Sabrina LETELLIER

Mme Christelle NIEDZIELA

Mr Thierry STENGER

Mme Françoise FRASSE-MATHON

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

**Les six candidat sont élus et rejoignent donc le Conseil d'Administration, dont la prochaine réunion se tiendra le 2 Septembre 2015.**

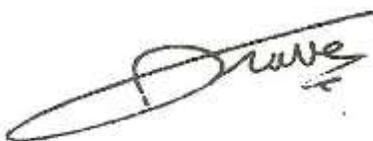
## **Points divers**

Aucun.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président

Le Secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Druve', with a large, sweeping underline.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Geeraerts', with a large, sweeping underline.